MG/SB

Réunion du Bureau Directeur
13 Mars 2013

Début de réunion : 18h

Sont Présents :

Serge BRUNET :	Président du Comité de Bretagne.
Daniel GUERIN :	Secrétaire du Comité de Bretagne.
Dominique BAHON :	Trésorier Général du Comité de Bretagne.
Jo LE ROY :	Trésorier Adjoint du Comité de Bretagne.
Marie Christine WATTELET :	Présidente du Comité des Côtes d'Armor.
Brigitte BONNEAU :	Présidente du Comité du Finistère.
Jacqueline GAUTIER :	Présidente par intérim du Comité d'Ille et Vilaine.
Christian LUCAS :	Président du Comité du Morbihan.
Thierry BOULONNOIS :	Conseiller Technique Coordonnateur.
Mathieu GUERIN :	Responsable ERFAN du Comité de Bretagne.

Sont excusés :

Claudia LE BIAN :	Secrétaire administrative
Patricia FONTANILLAS :	CTS Water Polo
Frédéric PIERRE :	CTS Plongeon

Le Président, Serge BRUNET souhaite la bienvenue à tous en remerciant l'ensemble des membres du Bureau Directeur, salarié et CTR de leur présence.

Organigramme du Comité :

Serge BRUNET diffuse cet organigramme, sous forme de document de travail. Il demande à tout le monde d'en prendre connaissance et d'apporter, éventuellement des corrections et propositions.

S'agissant de l'ETR, Thierry BOULONNOIS proposera une amélioration dans la présentation avec quelques mises à jour.

Serge BRUNET tient informé les membres du Bureau que le Comité envisage la signature d'un conventionnement avec la Fédération et notamment la DTN et le Directeur Régional de la Jeunesse et des sports sur les missions des Cadres Techniques placés auprès du Comité. Cette position qui a été abordée avec le Président de la Fédération le 12 février dernier à Paris permettra une clarification d'un plan d'actions détaillés et précis de nos cadres Techniques.

Comptabilité :

Dominique BAHON effectue un point d'étape sur le travail qui est mené en lien avec Claudia et Jo LEROY.

Jo confirme le versement de la subvention de la Ville de Rennes de 150 000€ au sujet de l'organisation des Championnats de France Elite.

Dominique BAHON présente la mission qui va être proposée par le Cabinet d'expertise -comptable GEIREC qui a été retenu.

Les statuts fédéraux donnent la compétence de ce choix à l'Assemblée générale pour une durée de 6 années.

Les organismes de formations déclarés régulièrement sont tenus au delà d'un plafond budgétaire de recourir à une vérification par un commissaire aux comptes agréé.
Le comité régional organisme de formation du fait de l'ERFAN est tenu à cette obligation au regard du total des comptes combinés (le fonctionnement du comité, l'école de formation, les pôles et les Championnats de France Elite 2013).

Le Bureau Directeur prend la décision de programmer cette Assemblée Générale extraordinaire le samedi 25 mai 2013 lors des Championnats de Bretagne à Saint Malo, à l'issue des épreuves de l'après midi, vers 18h30-19heures.
Une salle doit être réservée à proximité de la piscine.
Un pot sera offert à l'issue de cette Assemblée.
Les convocations avec un courrier explicatif devront être adressées pour le 19 avril auprès des clubs, délai de rigueur.

CNDS Régional

Dominique BAHON présente le dossier CNDS de l'année avec les bilans des actions de l'année passée :

- Fonctionnement du pôle.
- Stage entrainement et développement du haut niveau (PES).
- Développement des 5 disciplines.
- La formation.
- Une fiche complémentaire a été rajoutée au sujet de l'organisation des Championnats de France.

Un rendez-vous est prévu auprès de la Direction Régionale de la Jeunesses et des Sports pour présenter ce dossier.

Pour l'année prochaine le dossier sera constitué sur le projet de l'association, avec la signature d'une contractualisation avec les services de l'Etat jusqu'à la fin de l'olympiade.

Marie Christine WATTELET pose la question de la régionalisation des aides sur le secteur de la formation et sur l'organisation des stages sportifs

Daniel indique qu'à ce jour c'est le statut quo, donc le fonctionnement sera le même que l'année dernière.

Serge souhaite aborder ce sujet avec Louis FAUVEAU de la Direction Régionale.

Néanmoins, Il est entendu que les Comités départementaux et le Comité Régional doivent se préparer, dès à présent, à une régionalisation du CNDS à partir de l'année prochaine et que le tronc commun sera basé sur les projets de nos structures en cohésion avec la politique sportive régionale.

C'est pourquoi, il est réaffirmé l'importance de la capacité de nos structures à travailler collégialement.

Marie Christine espère que le 22 aura la même enveloppe que l'année passée.

Brigitte, témoigne que dans le 29 l'Etat se base sur un plan de développement avec un compte rendu tous les ans.

Christian, dans le 56 déplore la qualité des dossiers clubs qui pour lui ne semblent pas ou peu éligibles au CNDS.

Afin que chacun ait le même niveau d'information, le Bureau Directeur décide de constituer un dossier comprenant les fiches actions des quatre départements et du Comité Régional.

Les 4 départements trouvent qu'il y a un manque d'uniformité sur les dossiers CDNS entre les différentes D.D.C.S.

Pour faciliter le traitement des dossiers Dominique demande que chaque action effectuée pour le compte du comité de Bretagne soit tout de suite budgétée et qu'un compte rendu soit effectué.

Serge demande qu'une note soit préparée en ce sens.

Le positionnement des comités par rapport au projet sportif natation course 2012-2016

Serge demande si le projet sportif est déclinable dans chacun des départements.

Thierry rappelle les 5 actions qui sont proposées.

Le 56 a déjà commencé l'action 2.

Pour les stages le 22 considère qu'ils sont peu attrayants.

Serge demande une adhésion de l'ensemble des 4 départements.

Le colloque réunissant entraineurs et dirigeants qui sera programmé en septembre par le Comité régional aura pour objet la présentation de ce projet sportif.

Jacqueline GAUTIER fait remarquer que la situation en Ille et vilaine n'est pas facile du fait de l'arrêt de Vincent LAFOSSE qui est Président de la commission sportive et de son remplacement qui n'est pas solutionné.

Brigitte indique que les mentalités évoluent du fait du contexte économique et que la mutualisation pourrait être une solution. Elle fait remarquer qu'une journée de formation pour 45 benjamins a été organisée le samedi 23 février à Brest.

Serge précise qu'un des rôles du Comité régional est d'aider les départements s'ils le souhaitent.

Il rappelle que les projets sportifs natation, water polo, eau libre seront validés par le prochain Comité Directeur du mois d'avril, en vue de la préparation de la saison sportive 2013-2014. A ce sujet, le mois de juin sera la période où les programmes, calendrier et stages devront-être arrêtés.

A l'issue de l'Assemblée Générale de la Fédération qui se déroulera le 20 avril, le Conseil de l'Interrégion se tiendra le vendredi 17 mai et aura pour mission de fixer le calendrier interrégional de la saison sportive 2013-2014 pour toutes les disciplines.

Thierry BOULONNOIS pense que cette procédure est ambitieuse au vu du nombre impondérables au cours de la saison

Projet de développement 2012-2016 du Comité de Bretagne :

Serge reprécise que cet exercice est déterminant, puisqu'il conditionnera les futures aides à la fois de l'Etat et du Conseil Régional que le Comité pourra obtenir durant le mandat.

Il propose la mise en place d'un groupe de travail comprenant :

- Le président du comité régional, le secrétaire, le trésorier.
- les 4 présidents des comités départementaux.
- 2 membres du comité directeur régional.
- 1 dirigeant par département, non membre du Comité Directeur.
- Le CTR coordonnateur.
- Mathieu GUERIN.

Une proposition de date pour une première réunion sera arrêtée le 17 Avril en comité directeur.

Serge propose qu'un œil extérieur, en la personne de Gérard BERCHE, qu'il présente, vienne accompagner l'association dans cette démarche.

Brigitte pose le problème du jour des réunions du Comité Directeur le mercredi soir.
Ce point sera traité lors du prochain Comité Directeur.

Championnats de France Elite à Rennes :

Serge Félicite la présence de l'ensemble des membres du Comité directeur dans l'organisation de cette manifestation.

Il fait un point général sur l'organisation de cet évènement.

Mutualisation des déplacements aux compétitions :

Il s'avère difficile pour le Comité régional d'organiser des déplacements en commun.

Néanmoins, un essai pourrait être tenté concernant la finale nationale du Trophée Lucien ZINS.

Jacqueline indique que la question a été posée au niveau départemental et est restée sans réponse, car la gestion n'est pas facile.

Brigitte précise que dans le Finistère, les clubs organisent un déplacement en commun depuis plusieurs années.

Thierry indique que cela se fait après le stage minimes en juillet, mais la prise en charge s'effectue pour le déplacement. Sur place, à l'arrivée, le club reprend la responsabilité de ses nageurs.

L'ordre du jour du Comité Directeur du 17 avril est arrêté.

Question diverses

Jo LEROY présente un problème de carte d'officiel A, Jacqueline y répond.

Jo propose de transférer la boîte mail trésorier à Dominique.

Fin de réunion : 20h30